

AR Prefecture

2023 – 20

043-214  
Reçu le 07/04/2023

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

Mairie de LA CHAISE-DIEU

Séance du 5 avril 2023, au lieu habituel, à 20h00

Date de la convocation : 29 mars 2023

Président de séance : M. André BRIVADIS

Maire,

Nombre de conseillers

- en exercice : 13  
- présents : 12  
- votants : 11  
- absents : 0

**Liste des membres :** M. BRIVADIS André, Maire, M GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, M BLANCHEFORT Fabien, Mme SAVINEL Armelle, Adjoint, M. PHILBEE Paul, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M. VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M. PHILIPON Pierre, M. SPECCEL Gérard,

**Procuration :**

Mr WENGER Stéphane a donné procuration à M. BRIVADIS André

**Secrétaire de séance :** M. PHILIPON Pierre

**2023 – 20 : Approbation budget principal  
compte administratif 2022 de la commune**

André BRIVADIS, Maire, s'est retiré au moment du vote.

Fabien BLANCHEFORT a été nommé président.

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de la commune pour l'exercice 2022 dressé par M. BRIVADIS André, Maire, après s'être fait présenter le primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°/ Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

## AR Prefecture

2023 – 20

043-214300485-20230405-D\_20\_2023-BF  
Reçu le 07/04/2023

## EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS		DEPENSES		RECETTES	
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	999 436,29	G	1 186 158,96
	Section d'investissement	B	399 336,00	H	316 103,16
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	391 465,91 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	56 717,48 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 455 489,77	= G+H+I+J	1 893 728,03
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	83 459,84	L	95 986,75
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	83 459,84	= K+L	95 986,75
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	999 436,29	= G+I+K	1 577 624,87
	Section d'investissement	= B+D+F	539 513,32	= H+J+L	412 089,91
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 538 949,61	= G+H+I+J+K+L	1 989 714,78

2°/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°/ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°/ Vote et arrête les résultats définitifs tel que résumé ci-dessus.

Le Maire  
André BRIVADIS



Le secrétaire de séance

Nombre de votants		11
VOTE	ABSTENTIONS	1
	CONTRE	2
	POUR	8